



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME d'une motion et d'une question d'actualité qui seront abordées en fin de conseil.
- ENTEND une déclaration de Monsieur MAHOUDEAUX.
- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2014 – **A LA MAJORITE**
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention du 13 mai 2011 entre le représentant de l'Etat et la commune d'Eragny-sur-Oise pour la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité – **A L'UNANIMITE**
- FIXE pour 2015 la rémunération des agents recenseurs à 6,02 € la feuille de logement avec une indemnité de 100 € pour frais de déplacement engagés. – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE monsieur Jean-Pierre HARDY en qualité de titulaire, et madame Joëlle MARTINEZ en qualité de suppléante, pour siéger à la Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 portant délégation partielle des 209 logements locatifs sociaux du contingent préfectoral et renouvelant la convention pour l'année 2014. – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le tarif des dispositifs publicitaires applicable à compter du 1er janvier 2015 – **A L'UNANIMITE**
- FIXE les tarifs des services publics communaux pour l'année 2015. – **A LA MAJORITE**
- AUTORISE le mandatement anticipé des dépenses :
  - en fonctionnement, à hauteur de 100% des crédits inscrits au budget précédent,
  - en investissement, à hauteur d'un quart des crédits inscrits au budget précédent, hors capital de la dette,
  - en fonctionnement et en investissement à hauteur de 100% des crédits reportés de l'exercice précédent – **A LA MAJORITE**
- APPROUVE l'admission en non valeur des 87 créances irrécouvrables pour un montant total de 7 131,09 euros. – **A L'UNANIMITE**
- AUTORISE le versement de l'indemnité de conseil au comptable public au titre de l'année 2014 et l'acquisition de celle-ci durant toute la durée du mandat du Conseil Municipal – **A L'UNANIMITE**
- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes de services de communications électroniques proposé par le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication, et APPROUVE l'acte constitutif – **A LA MAJORITE**
- APPROUVE les candidatures à la commission intercommunale des impôts directs comme suit :
  - Titulaires : madame Audrey JESPAS, messieurs Frédéric PARENT et Olivier FOURCHES
  - Suppléants : messieurs Jean-Pierre HARDY et Akim BOUKDOUR, madame Nathalie BRAHAMI – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise dans le cadre du dispositif Point Conseil Petite Enfance – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le règlement intérieur des Nouvelles Activités Périscolaires – **A LA MAJORITE**

- APPROUVE la dénomination de la nouvelle voie desservant les constructions dans l'éco quartier des Belles Rives, rue des Charmilles. – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE l'acquisition de la parcelle, appartenant à la société Réseau de Transport d'Electricité, cadastrée commune d'Eragny, section AE n° 702, 59 avenue Roger Guichard lieu dit « Le Bas Noyer » au prix et conditions de quatre vingt dix neuf mille quatre cent cinquante euros, AUTORISE monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, transport, plan de circulation à signer l'acte authentique et les documents afférents à cette acquisition, DESIGNE Maître HUCHET, 2 rue des Chênes Emeraude BP60009 - 95001 Cergy Cedex, en charge de la rédaction des actes. –

**A LA MAJORITE**

- DECIDE de poursuivre l'acquisition à titre gratuit des parcelles susvisées afin de régulariser l'assiette foncière de la rue de Neuville,

DECIDE d'ajouter l'acquisition à titre gratuit des parcelles à rétrocéder et nouvellement cadastrées :

AV n° 584 AV n° 602 AV n° 592 AV n° 588 AV n° 586 AV n° 556 AB n° 536 AV n° 558

AUTORISE monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, transport, plan de circulation à signer tous les actes afférents à cette affaire, DESIGNE Maître HUCHET, 2 rue des Chênes Emeraude BP60009 - 95001 Cergy Cedex, en charge de la rédaction des actes. –

**A L'UNANIMITE**

- ACCEPTE le transfert dans le domaine communal des réseaux d'eaux usées des résidences « les Aquarelles », « les Rayes 1 et 2 », « la Danne 2 et 3 », « les Hautes Bornes », « le Chemin Vert », « le Hameau des Courlains », « la Pastorale », « les Bergeronnettes », « la Cavée Pavillons », « la copropriété de la Ronière », AUTORISE monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, Plan de circulation et Transport à signer tous les documents relatifs au transfert de propriété des réseaux et de servitude de passage, DESIGNE Maître HUCHET 2 rue des Chênes Emeraude BP60009 - 95001 Cergy Cedex, en qualité de notaire de la commune en charge de la rédaction des actes, DECIDE de mettre les réseaux d'eaux usées à disposition du SIARP, AUTORISE monsieur le Maire ou l'Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, plan de circulation, transport à signer les avenants au procès verbal contradictoire de mise à disposition des ouvrages des réseaux. –

**A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention avec l'Entente Oise-Aisne pour la pose de repères de crues – **A L'UNANIMITE**

- ENTEND le rapport 2013 sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement.

- ADOPTE une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat – **A LA MAJORITE**

- ADOPTE la motion de soutien à l'action de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des salariés du département demandant le retrait immédiat du projet de vente de la Maison départementale des Syndicats et son maintien avec les moyens de fonctionnement, dans le respect des droits fondamentaux d'organisation de défense et de lutte pour la satisfaction des revendications – **A LA MAJORITE**

- ENTEND une question d'actualité sur les événements survenus ces dernières semaines à Eragny.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 45.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Frédéric PARENT, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Annabelle VICENTE, Adjoint au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL (à partir de 20h15), Mamadou WADE (à partir de 21h05), Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Alain GAUDISSSIABOIS, Pierre HERBELOT, Frédéric TOURNERET, Aurélie LEBRUN, Alexandre KARADJINOV, Jérôme GONTIER, Uma SANKAR, Elodie SPRINGER, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Stéphane CAPDET, Yannick MAURICE, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Karim ZIABAT, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Nathalie BRAHAMI a donné pouvoir à monsieur Jean-Pierre HARDY.

Madame Nadine VANNEUVILLE a donné pouvoir à madame Chantal BAGGIO.

Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à monsieur Akim BOUKDOUR.

Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à madame Monique MERIZIO (jusqu'à 21h05).

Monsieur Virgile EDRAGAS a donné pouvoir à monsieur Frédéric PARENT.

Absents :

Monsieur Patrick BENSMAIL (jusqu'à 20h15)

Monsieur Olivier FOURCHES a été désigné comme secrétaire de séance.